

Revue Française de Gouvernance d'Entreprise

NOTE AU AUTEURS

La Revue Française de Gouvernance d'Entreprise a pour objectif d'offrir un espace d'écriture et d'édition consacré spécifiquement à la gouvernance des organisations. La gouvernance se situe au carrefour de plusieurs disciplines (sciences de gestion, sciences économiques, sciences juridiques, sciences politiques...). Elle peut être ainsi abordée de multiples manières. Les articles et les travaux présentés pourront donc, en fonction de leur domaine d'origine, adopter des cadres d'analyse et des méthodologies extrêmement divers.

Les contributions possibles sont en particulier des articles:

- d'analyse d'un phénomène ou d'une problématique particulière relevant de la gouvernance d'entreprise;
- de points de vue sur des thématiques de la gouvernance;
- de recherche apportant une contribution d'ordre théorique, conceptuel, méthodologique ou épistémologique;
- des présentations d'une étude, d'un ouvrage ou d'un article (extrait d'une thèse de doctorat, ...) portant sur la gouvernance des entreprises. Ils informent sur les nouveautés, les questions pertinentes et les résultats des recherches les plus récentes. Ils constituent une veille scientifique pour les administrateurs, les chercheurs, les experts, la communauté scientifique et le monde des affaires en général.

Il est expressément demandé aux auteurs de respecter la procédure de soumission décrite ci-après. Par ailleurs, les articles proposés ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure en français dans une revue, dans un ouvrage collectif ou ailleurs. Ils ne doivent pas non plus être simultanément soumis en vue d'une contribution dans une autre publication.

REGLES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 15 pages A4 (6000 mots ou 40000 caractères avec espaces),

y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes.

Il sera écrit en Times New Roman (12 pts), en respectant une interligne de 1,5 pt et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en-tête ni pied de page.

LES PREMIÈRES PAGES

Première page: non numérotée, elle comprendra uniquement:

- le titre de l'article (Times 18 gras);
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s), leur(s) fonction(s) et leur(s) affiliation(s) (Times 14 gras);
- l'adresse postale et électronique, le téléphone et le fax de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times 12);
- un résumé à interligne simple d'environ 400 mots (2000 caractères avec espaces), contenant notamment pour les articles de recherche, l'objectif de la recherche, les éléments essentiels de son cadre théorique et méthodologique ainsi que ses principaux résultats (Times 12, justifié);
- un maximum de cinq (5) mots-clés (Times 12);

- l'indication de soumission de l'article au titre d'un article de recherche ou d'un article professionnel.

Deuxième page: elle ne contiendra que le titre de l'article et le résumé; elle ne doit pas mentionner le nom de l'auteur ou des auteurs.

LE CORPS DE LA COMMUNICATION

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux: Il est demandé aux auteurs:

- d'utiliser le logiciel Microsoft Word (y compris pour les titres et sous-titres),
- de ne pas souligner les titres et sous-titres,
- de limiter le nombre et la longueur des notes de bas de page, qui seront mises en fin de document si elles ne peuvent être insérées en bas du texte,
- d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits, avec un titre et être appelés dans le texte,
- en cas de figures créées au moyen de l'outil dessin de Word, de bien veiller à grouper les éléments,
- en cas de tableau ou de figure complexe, merci de fournir un fichier PDF à part,
- d'éviter dans la mesure du possible d'insérer des saisies écran ou des images inférieures à une qualité de 300 dpi et de fournir ces illustrations dans des fichiers séparés avec indicateur d'emplacement dans le texte. Les illustrations de type image devront être en niveau de gris.
- à la suite de l'article, de faire successivement apparaître:
 - les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs,
 - les éventuelles annexes désignées par des lettres,
- de citer les références dans le texte en mettant entre parenthèses les noms des auteurs et l'année de la référence. Les références ou citations de papiers non publiés sont à éviter.

Les références seront listées en fin d'article, sur une page séparée intitulée « Références », selon le standard suivant:

Pour un article:

Mintz, B., et Schwartz, M. (1981), Interlocking Directorates and Interest Group Formation, *American Sociological Review*, 6, 851–68.

Pour un chapitre dans un ouvrage:

Masterman, M. (1970), The Nature of a Paradigm, in I. Lakatos & A. Musgrave (dir.) *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge: Cambridge University Press, 59–89.

Pour un livre:

March, J. G. et H. A. Simon (1958), *Organizations*, New York: Wiley.

Il est souhaitable de limiter les références bibliographiques aux seules références correspondant au thème traité. Seuls seront soumis au Conseil scientifique de la revue les articles respectant strictement les règles de présentation ci-dessus.

ENVOI DE LA CONTRIBUTION

Le fichier doit être nommé de la façon suivante: votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension .doc ou .rtf. Par exemple, Henri Fayol soumettrait le fichier fayolh.doc

Le fichier doit être envoyé par courrier électronique au secrétaire de la revue:

rfge@iffa-asso.com

Tél. : 01 80 05 62 30

en précisant comme objet du mail: envoi contribution RFGE

Important : en envoyant son fichier, l'auteur principal certifie que son projet de communication est original et qu'il n'est pas actuellement soumis (ou sur le point de l'être) en vue d'une participation dans une autre publication en français.

PROCÉDURE DE LECTURE

Les textes sont lus par deux chercheurs considérés par le comité de lecture de la publication comme compétents sur le sujet. La grille d'évaluation qui les guidera peut être consultée sur le site Internet de l'IFA sous la rubrique « RFGE » (www.ifa-asso.com). Les auteurs sont invités à en prendre connaissance pour s'assurer de la conformité de leur texte aux attentes du comité de lecture.

Les auteurs doivent impérativement s'assurer que le contenu de leur texte ne permet pas leur identification.

Les avis des membres du comité de lecture sollicités pour la relecture d'une contribution seront retournés aux auteurs au plus tard un mois avant la parution de la revue.

Trois situations pourront se présenter:

- acceptation sans modification ;
- acceptation sous réserve de modifications ;
- non-acceptation.

Important : en cas de non-acceptation, les auteurs seront avisés du motif de celle-ci et des suggestions du comité de lecture.

Certains articles soumis à la RFGE peuvent être, avant soumission au comité de lecture, jugés par le comité de rédaction comme étant hors ligne éditoriale ou trop centrés sur une thématique déjà abordée.
